

017086 **Commune : CHANIERES**

017000871 **Plage : BAIGNADE RIVE DROITE CHARENTE NIV**

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".

Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.

Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". Le dénombrement des cyanobactéries et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Surveillance sanitaire 2017

**Interprétation
sanitaire du
dernier
prélèvement
19/06/2017**

Eau de bonne qualité pour la baignade

**High-quality water / Wasser von guter Qualität
Water van goede kwaliteit / Agua de buena calidad**

Résultats du contrôle sanitaire

Qualification du
prélèvement
Niveau de précaution vis à
vis des cyanobactéries

19 juin 12:00
Bon

Escherichia coli	n/(100mL)	46
Entérocoques	n/(100mL)	30
Température de l'air	°C	31,1
Température de l'eau	°C	25,6
Transparence	m	1

Qualification d'un prélèvement d'eau douce



La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

La Directrice de la Délégation Départementale de la Charente - Maritime

Edwige DELHEURE